

DANS CE
NUMÉRO :

Edito	1
AG UFR	2
Intervention SSR	3
Quoi de neuf EN?	4 5
Enseigner sous Covid	6 7 8 9
Santé et économie	10 11
Pacte pouvoir	12
DE VIVRE	13
Nouvelles UTR	14
Page culturelle	15
Contacts	16
Adhésions	

Edito

Retraités et syndicalistes actifs, même en temps de Covid

Bien que la pandémie nous astreigne à nous distancier et nous incite à la prudence, l'équipe de la coordination des SSR Sgen-CFDT de Midi-Pyrénées a assuré ses activités syndicales dans la période. Les outils de communication numérique constituent, en l'occurrence, une solution inédite et efficace.

A la lecture de ce bulletin, vous pourrez constater que la vie syndicale n'est pas mise entre parenthèses, malgré la situation sanitaire. Durant les derniers 6 mois, nos activités ont été multiples et fidèles à nos valeurs syndicales. Participation à la vie syndicale locale (au niveau des Union Territoriales des Retraités CFDT) et aux instances nationales (Union Fédérale des Retraités Sgen-CFDT), réunions de notre coordination (en visio et une fois en présentiel), information des adhérents, réflexions, échanges, débats, liens avec nos anciens métiers, prise en charge de dossiers personnels, formations, revendications... La liste est longue de tout ce qui fait le syndicalisme des retraités CFDT.

Informé, se former, échanger, débattre, revendiquer, agir, nous avons conjugué cela au présent.

Claude Alliot

Bernadette RAVAILLE (81), Anne-Marie ASSALIT (46), Daniel VILLA-VEGA (82), Suzy SALAVDORI, Bernadette MARTY, Michèle FERLET, Mireille TORREGROSA, Claude ALLIOT (31/09) animent la coordination des SSR Sgen-CFDT de Midi-Pyrénées.

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Union Fédérale des Retraités SGEN-CFDT du 17 mars 2021

Cette AG devait se dérouler en présentiel à Paris, compte tenu des conditions sanitaires, elle a été organisée en visio-conférence, avec l'appui technique de Dominique Biscarro au siège parisien du SGEN.

A 9 h30, l'AG s'est ouverte en « présence » des délégués de 19 académies et des porteurs de mandats : sur 3815 mandats, 3552 ont été retirés (93.11 %), les académies de Rennes, Caen, Limoges et Corse n'ayant pas retiré les leurs.

Le rapport d'activité (RA) de l'UFR a été lu puis les 14 candidats au premier collège et les 5 candidats au second collège validés par le conseil fédéral du SGEN se sont présentés. Les élections ont ensuite eu lieu : 14 binômes (titulaire/suppléant) et les 5 candidats du second collège ont été élus avec plus de 50 % des voix. Les conseillères représentantes de l'académie de Toulouse sont Bernadette Ravaille (tit) et Suzy Salvadori (suppl).

Vincent Bernaud, trésorier du SGEN est ensuite intervenu au sujet du congrès du SGEN qui devait se dérouler en présentiel à Dijon et qui sera aussi organisé en visio-conférence au mois de mai 2021. Ce congrès doit valider des réformes statutaires : mixité du Conseil Fédéral, modification de la Charte Financière, changement éventuel du nom du syndicat. Des amendements ont été déposés et concernent le statut des AESH, celui de la direction d'école, le télétravail dans l'enseignement, le calendrier scolaire en liaison avec le changement climatique.

En début d'après midi, Yves Vérollet conseiller de l'UCR (Union Confédérale des Retraités) a commenté l'actualité marquée par la « faiblesse » française (pas de vaccin mis en œuvre par les laboratoires français), la montée de la Chine à l'international, l'intervention bienvenue des CCAS (Comité Communal d'Action Sociale) dans la campagne de vaccination. Il a ensuite présenté les questionnements sur la loi autonomie, son financement, sa mise en œuvre et l'état de l'adhésion des retraités : adhérents plus âgés, davantage de femmes, passage plus efficace des actifs du SGEN au statut d'adhérents retraités que dans l'ensemble des adhérents de la CFDT.

Le rapport d'orientation (RO) a ensuite été présenté, un débat a été organisé, différents représentants sont intervenus, notre porteuse de mandats Bernadette Marty s'est exprimée au nom de la coordination des SSR de l'académie de Toulouse.



Résultats des votes : RA : pour 90.12 %, contre 2,62 %, abstention : 7,26 % et RO : pour 93,64 %, contre 3,83 %, abstention : 2,53 %

Le bureau a ensuite été élu : 3 conseillers ont été reconduits, 2 ne se sont pas représentés et donc il y a 2 nouveaux conseillers. Le travail effectué par les 2 conseillers sortants a été salué. L'AG s'est terminée avec l'espoir de pouvoir tenir la première réunion du conseil en présentiel à Paris les 16 et 17 juin 2021.

Bernadette Ravaille

Intervention de la coordination des SSR Midi-Pyrénées à l'AG UFR Sgen-CFDT

Action revendicative et réflexion

L'UFR devra développer sa réflexion pour alimenter le débat au niveau de l'UCR en étant porteuse d'analyses et force de propositions. De la même manière, elle pourra être un appui pour la fédération des Sgen dans toutes les questions de retraite intéressant les salariés. Pour cela, il faudra :

- Développer le réseau de référents retraite et alimenter Sgen + et le site fédéral.
- Contribuer à l'information des retraités, actuels et futurs, de la FP et des poly pensionnés.
- Être attentifs aux projets de réforme des retraites à venir.
- Poursuivre la réflexion entamée sur les complémentaires santé proposées aux retraités.
- Suivre les évolutions de la Protection sociale avec la 5^{ème} branche ou le 5^{ème} risque.

L'UFR devra proposer et organiser le débat et l'information sur tous les aspects de la vie quotidienne des retraité-e-s

- Mobilité : accès aux transports, gratuité
- Vie sociale et solidaire ; aidants familiaux , solidarité intergénérationnelle
- Impulser l'innovation et la réflexion sur le logement : expérience de logement collectif, maintien à domicile , adaptation et rénovation
- Promouvoir l'engagement des membres des SSR Sgen dans les actions interprofessionnelles
- Lutte contre le réchauffement climatique
- réflexion sur la transition écologique et partage d'expériences intergénérationnelles
- valorisation de l'engagement des retraité-e-s dans les associations à but social, éducatif : dynamiser le pacte du pouvoir de vivre

Bernadette Ravaille



Congrès fédéral du Sgen Cfdt du 17 au 21 mai prochain

Les 32 syndicats de la fédération des Sgen-CFDT seront réunis en congrès du 17 au 21 mai en visioconférence à Dijon. Ce rendez-vous, tous les quatre ans, rassemble environ 200 délégués et une petite centaine de membres de l'appareil fédéral et du Conseil fédéral.

Après Aix-les-Bains en 2016, le congrès du Sgen-CFDT aurait dû se dérouler l'an passé à Dijon. Une équipe de 30 adhérent-e-s et militant-e-s s'était mobilisée pour en assurer le bon déroulement : accueil, restauration, hébergement, transports, informations, etc. Mais la situation sanitaire a contraint le Sgen-CFDT à reporter la date et à l'organiser en visioconférence.

Les résolutions proposées au débat porteront sur :

Les conditions de travail pour les salariés en télétravail

La définition du service enseignant (comment quantifier le service en dehors du face à face pédagogique)

L'emploi fonctionnel du directeur d'école

Le statut des AESH (Accompagnant Elèves en Situation de Handicap)

Le développement et le fonctionnement du syndicat (le temps passé dans les instances est-il toujours utile ? la place de la grève dans l'action syndicale...)

Bernadette Marty

Le scientisme à la sauce Blanquer

Technocratie et centralisme constituent depuis longtemps les deux piliers de l'énorme Ministère de l'Education Nationale. Archétype des hauts fonctionnaires de ce ministère, Jean-Michel Blanquer tente d'ajouter la caution scientifique à sa politique. Or, la pédagogie n'est pas une science mais un savoir pratique. Ambitionner de modéliser les pratiques enseignantes est source d'autoritarisme.

Une des décisions de Jean-Michel Blanquer en janvier 2018 a été de créer un Conseil Scientifique de l'Education Nationale (CSEN). C'est le spécialiste des neurosciences Stanislas Dehaene qui a été nommé à la tête de cette instance d'une vingtaine de membres. Ils sont chargés d'éclairer la décision politique sur les grands enjeux éducatifs et faire des recommandations pour aider les professeurs à mieux saisir les mécanismes d'apprentissage des élèves. On peut formuler plusieurs critiques à l'égard de cette nouvelle instance. On a pointé sa proximité avec le Ministre et questionné, donc, son indépendance à l'égard du pouvoir. On a aussi mis en avant la prééminence des cognitivistes et de ce qu'on appelle rapidement les « neuro-scientifiques ». Et cela pose aussi la question de la nature des relations avec le monde enseignant.



Il ne faudrait pas que la pédagogie devienne un métier d'exécution où un « bureau des méthodes » dicterait dans une logique taylorienne de travail prescrit, les « bonnes pratiques ». Les neurosciences ne peuvent être la fin du débat, elles sont un élément du débat.

Il y a donc une dérive scientiste qui consiste à tout évaluer à l'aide des « données probantes » et à définir donc une bonne pédagogie validée par ces neuroscientifiques et rejeter les autres. Bien sûr, il ne s'agit pas de faire et accepter n'importe quoi en matière de pratiques pédagogiques. Mais deux remarques s'imposent.

La première c'est le caractère très péremptoire de certains membres du CSEN qui confine au dogmatisme alors que le doute critique devrait faire partie de l'ADN (!) du scientifique.

La deuxième c'est que des études menées par des chercheurs sur les pédagogies Freinet et d'autres pédagogies coopé-

atives existent mais qu'elles ont été rejetées ou discréditées par ces mêmes scientifiques. Ce qui laisse penser qu'on est bien plutôt sur des enjeux de pouvoir plus que sur des aspects strictement scientifiques.

Le scientisme peut aussi être un autoritarisme et un dogmatisme.

Quoi de neuf dans l'Éducation Nationale?

La réforme de la formation des enseignants et des CPE aura de graves conséquences...

Pour le Sgen-CFDT la mise en œuvre de la réforme de la formation des enseignant.es et des CPE, à partir de la rentrée 2021, aura de graves conséquences. Elle ne renforcera pas l'attractivité de l'ensemble des métiers de l'Éducation nationale. Bien au contraire...

Mise en concurrence de différents parcours universitaires. Cette réforme va aboutir à la mise en concurrence de différents parcours universitaires : « master MEEF » vs « master disciplinaire » avec un risque, à terme, d'un nouveau décrochage entre le premier degré et le second degré.

Précarisation des étudiants. Cette réforme va entraîner une précarisation des étudiant.es et limiter la rémunération sur les deux ans du master MEEF (*Master de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation*) à un salaire mensuel dérisoire de **865 euros brut pour un contrat de seulement douze mois**. Dans de nombreuses académies, le **nombre de berceaux de stages** (ce sont les postes bloqués pour accueillir les stagiaires) ne permettra pas à tous les étudiant.es de bénéficier de cette modalité d'alternance, les privant ainsi de tout revenu pendant leur formation sur des critères de sélection encore inconnus et inadmissibles.

Empilement de dispositifs. La réforme va mettre en place un empilement de dispositifs, va réduire la lisibilité et la cohérence de l'ensemble de la formation initiale : modules de pré-professionnalisation, AED préprofessionnalisation, parcours préparatoire au professorat des écoles, master MEEF décliné sous différentes modalités d'alternance, année de stage différenciée selon le parcours antérieur des lauréats et limitée à quelques jours de formation pour les fonctionnaires stagiaires issus du master MEEF, quelques heures de décharge pour les néo-titulaires.

Reconduction d'un catalogue d'épreuves trop nombreuses et académiques La réforme va reconduire un catalogue d'épreuves d'admissibilité et d'admission à la fois toujours trop nombreuses et académiques, avec même une augmentation du volume d'épreuves dans certains concours.

Publication tardive des textes de cadrage. Les concertations avec les organisations syndicales sont dans l'impasse. La publication tardive des textes d'application, oblige les INSPÉ à **construire les nouvelles maquettes de formation dans la précipitation**.

Fragilisation des INSPÉ et du master MEEF. La réforme de 2021, totalement incohérente, fragilise les INSPÉ et le master MEEF pourtant spécialement conçus pour préparer les étudiant.es aux métiers de l'Éducation nationale. Elle finit même par anéantir tout espoir d'amélioration du dispositif de formation initiale et risque d'aggraver considérablement les problèmes déjà fort préoccupants de recrutement dans notre pays.

Le Sgen-CFDT déplore que des pressions budgétaires et une vision étriquée du métier d'enseignant aient conduit à des arbitrages dangereux sur la nécessité de restructurer profondément le schéma de formation initiale. Le SGEN-CFDT continuera à faire avancer ses propositions avec tous les acteurs de la communauté éducative qui veulent porter un vrai changement.

Communiqué de la fédération des SGEN CFDT

Témoignage d'une enseignante d'école maternelle

Il y a un an, le premier confinement était sur le point d'être instauré en France. Une période pleine d'incertitudes et anxiogène s'amorçait.

Un an après, qu'est ce qui a changé ? Comment le vit on à l'école ?

À l'heure où j'écris cet article, le 2 mars 2021, nous sommes toujours en présentiel dans nos classes et pourvu que cela dure ! Je garde un souvenir très particulier de la classe à distance que nous avons dû mettre en œuvre l'année dernière et je préférerais ne pas renouveler cette expérience ...

À l'école et plus largement dans notre quotidien, j'ai l'impression que l'on apprend à vivre avec la covid. J'avoue trouver la situation moins anxiogène qu'au printemps l'année dernière, probablement car nous nous y sommes habitués.



Certains jours, on oublierait presque la crise sanitaire. Finalement, le port du masque est chose courante aujourd'hui ; depuis le temps, on est arrivé à trouver des masques confortables, qui nous conviennent à chacun (l'année dernière, on s'asphyxait avec les masques faits maison, on peinait à trouver des masques chirurgicaux, ...). On se lave les mains plus régulièrement et ça a ses avantages (moins d'élèves enrhumés, moins de circulation des virus de manière générale).

Et puis, certains événements nous ramènent vite à la réalité : un proche touché par le coronavirus, un cluster chez les animateurs de l'école et une classe fermée quelques jours, l'absentéisme récurrent de certains élèves dont les parents sont inquiets ...

L'école sous covid, un an après, c'est donc encore de nombreuses incertitudes qui persistent et des situations particulières à gérer.

Parfois, la nostalgie de la période avant covid se fait bien sentir et peut peser sur le moral. Des choses simples comme prendre notre déjeuner toutes ensemble avec mes collègues, nous ne les vivons plus aujourd'hui, par précaution (c'est un peu triste ...).

Mais, on le sait et c'est pour cela que l'on s'y plie, l'effort collectif est ce qui nous permettra de retrouver une vie « normale ».

Charlotte BIANCO, enseignante en maternelle (31).

Témoignage d'une enseignante d'école élémentaire

Tout va très bien, madame la marquise

Cela fait presque un an et pourtant je me souviens de ce jour comme si c'était hier.

Vendredi 13 mars 2020, nous fêtons carnaval à l'école de village où j'enseigne, et dont je suis directrice. 15h45, le téléphone sonne. La conseillère pédagogique de circonscription m'annonce que je ne reverrai pas mes élèves le lundi suivant. Ce jour-là, nous serons appelées, mes collègues et moi, à nous réunir pour mettre en place la « continuité pédagogique ». Avec le recul, il est évident que nous n'étions pas prêtes, mais qui l'était vraiment ? Le serait-on plus aujourd'hui ? J'en doute. On ne nous a pas formées à ça, on ne nous a pas permis d'anticiper quoi que ce soit, personne ne nous a demandé si nous disposions du matériel nécessaire pour assurer cette continuité et pourtant... et pourtant il nous a fallu être là et assurer. C'est à ce moment-là qu'est né ce sentiment d'abandon que de nombreux collègues ressentent encore aujourd'hui.

Les jours, les semaines ont passé. Nous avons tenté de faire au mieux. Ce n'était déjà pas facile pour la classe ; cela aura été un enfer pour la direction. Au fil des protocoles, il a fallu s'adapter et s'habituer à attendre ; attendre les informations et les apprendre par BFM TV ! Que faire face à autant de mépris ?

Et puis, un jour de mai, nous avons retrouvé nos élèves... quelques-uns seulement au début puis tous ceux qui le souhaitaient fin juin. Forcément, l'école à la maison a laissé des traces. La motivation de beaucoup d'élèves s'est émoussée, certains parents n'ont pas tenu le choc, leurs enfants n'ont rien fait du travail envoyé. Comme ils nous l'ont dit : enseignant, c'est un métier !

Retour à la case départ en septembre avec un enchaînement de protocoles que l'on peut plus ou moins mettre en place. On nous répond qu'on fait au mieux et que la distanciation d'un mètre en classe, c'est « dans la mesure du possible »... Il ne faut pas brasser les classes mais quand des enseignants sont absents et qu'il n'y a plus de remplaçant, pas le choix ! De toutes façons, il paraîtrait que les enfants se contaminent plus en vacances qu'à l'école... Cette phrase a fait bondir plus d'un de mes collègues. Fort heureusement, avoir dû gérer les événements du printemps m'a convaincue d'abandonner la direction d'école. Je n'ai donc pas eu droit aux 450 euros (brut...) de prime versés en septembre. Je ne m'en porte pas plus mal, bien au contraire. Après 17 ans de direction, je me demande aujourd'hui comment on peut volontairement vouloir remplir ces fonctions. Vaste débat...

Je profite actuellement des vacances d'hiver pour récupérer de ces quelques mois. Au moins huit lavages de mains quotidiens pour tout le monde, l'aération de la classe à chaque heure en plein hiver, le sport et le chant avec masque, la classe toute la journée avec ce même masque (j'ai d'ailleurs investi - sur mes propres deniers - dans un amplificateur vocal), tout cela ne s'est pas fait sans mal. Beaucoup de petits plaisirs sont supprimés, les sorties sont difficiles à prévoir ; et pourtant on en aurait tous grand besoin de ces moments-là !

Après avoir vu s'effacer les sourires de mes élèves derrière des masques en novembre, j'essaie chaque jour de maintenir un peu de réconfort et d'insouciance en classe. Finalement, les élèves s'adaptent bien à tout ça. Pour ma part, je ne le cache pas, j'attends avec impatience la fin de cette année scolaire et le retour à la normale. Je rêve parfois aussi à un peu de considération de la part de ceux qui décident vis-à-vis de ceux qui doivent exécuter. Qui sait, peut-être y aurons-nous droit un jour ?

Régina Rosa, PE en classe de CE1/CE2 à L'Isle Jourdain (32)

Enseigner sous Covid

Témoignage d'un professeur de physique

Enseigner pendant la crise sanitaire . Témoignage d'un enseignant en Cité Scolaire dans l'Aveyron.

Je suis enseignant dans une Cité scolaire de l' Aveyron donc en zone rurale et travailler ,ici comme ailleurs a posé pas mal de difficultés pendant cette crise du Covid qui nous frappe maintenant depuis pratiquement un an.

Il a fallu s'adapter dans un premier temps à de nouvelles façons de travailler à distance. Et cela n'a pas été simple , ni pour les personnels ni pour les élèves et leurs familles (problèmes de connexions aléatoires et particulièrement accentués en zone rurale, problèmes d'équipements des personnels et des élèves avec des parents eux même parfois en télé-travail et on a donc essayé de limiter la casse et d'éviter le décrochage autant que possible). Malgré toute la bonne volonté des enseignants il faut bien constater que nous avons perdu des élèves en route et souvent les plus fragiles ainsi livrés à eux-mêmes ! Au mois de mai on a pu de nouveau accueillir des élèves de collège en demi classe au prix d'un engagement sans précédent de tous les personnels et en particulier nos agents et nos AED pour satisfaire à un protocole très contraignant mais indispensable pour la sécurité de tous. Autant dire que tous les personnels ont fini l'année sur les rotules. L'équipe de direction obligée dans cette période de travailler sans cesse sur la mise à jour de nouveaux protocoles au fur et à mesure que nous accueillions de nouveaux niveaux de classe et ainsi s'adapter aux injonctions du ministère a perdu un temps précieux sur la préparation de rentrée. Je tiens à dire que dans notre établissement la direction nous a toujours associés aux décisions et nous a accompagnés dans la mise en place de l'enseignement à distance et le suivi des élèves ce qui n'a pas été le cas partout.

Contrairement aux affirmations du ministère qui se félicitait du fait que la continuité pédagogique ait été assurée avec succès nous avons bien constaté à la rentrée les dégâts engendrés par cette fin d'année sur beaucoup de nos élèves et souvent les plus en difficulté, ce que nous pressentions bien sûr. Nous aurions souhaité que cette situation particulière ait été anticipée par le ministère en attribuant aux établissements plus de personnels à la rentrée (en particulier agents et AED mais aussi enseignants) pour encadrer des élèves qui sont revenus en classe entière mais il n'en a rien été et ceci n'a fait qu'accroître la fracture qui s'opère entre les personnels et leur ministre qui communique d'abord dans les médias avant de prendre en compte les demandes de ses personnels pour qui cette attitude méprisante est de plus en plus insupportable. Au vu des conséquences de l'expérience de fin d'année sur les apprentissages des élèves nous avons décidé depuis la rentrée de poursuivre totalement en présentiel au prix d'aménagements contraignants pour tous (personnels et élèves) car cela nous a semblé primordial pour éviter les décrochages observés en fin de l'année scolaire précédente. Ce n'est pas simple tous les jours de faire respecter des règles très contraignantes pour nos élèves et nous le comprenons tout à fait et nous constatons que cette ambiance anxieuse se répercute sur leurs résultats. Qu'il est difficile pour eux de se projeter dans un avenir incertain dans ces conditions !

La fin d'année risque d'être encore bien difficile pour tout le monde. Et les perspectives de la prochaine rentrée ne sont pas des plus réjouissantes, notre département perdant un nombre de postes important, les moyens qui nous sont attribués sont en baisse et ceci va conduire à une surcharge de travail des personnels et à une dégradation des conditions d'apprentissage des élèves déjà fragilisés par cette crise sanitaire. Nous aurions souhaité au contraire une politique plus ambitieuse du ministère qui a décidé de supprimer nationalement 1800 postes dans le 2nd degré et de financer l'équivalent de 2000 postes en heures supplémentaires. L'atmosphère dans les salles des profs est donc des plus moroses sans compter que les moments conviviaux que nous avons l'habitude de partager ne sont plus d'actualité et que ceci joue sur le moral des personnels et favorise l'isolement.



Comme tous les salariés et tous nos concitoyens nous attendons avec impatience de sortir de cette crise qui va laisser des traces chez tout le monde pour notre vie sociale et professionnelle.

Ma crainte est quand même de finir ma carrière masqué puisque je partirais à la retraite au mois d'octobre !

Restons positifs malgré tout ! On prendra le dessus sur le virus j'en suis convaincu !

Jean Luc Noilhan prof de Physique à la Cité Scolaire J Jaurès de Saint Affrique dans l'Aveyron

Économie et santé: Des sœurs fâchées ?

La pandémie depuis mars 2020 a ravivé l'antinomie entre économie et santé : les dégâts du confinement sur l'économie sont mis en balance avec la réduction des contaminations et des décès de la covid 19. Pourtant l'économie et la santé sont plus souvent complémentaires que concurrentes.

Depuis la fin du 18^e siècle, les penseurs de l'économie se sont plus ou moins tous ralliés à l'utilitarisme, qui prescrit d'agir (ou de ne pas agir) de manière à maximiser le bien-être collectif. À présent considérons la définition de la santé adoptée par l'OMS, «la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité». Ainsi le progrès économique vise l'augmentation du bien-être de la population, bien être qui est au cœur de la définition de la santé de sorte qu'économie et santé ont bien partie liée. Ainsi durant les trente glorieuses, le progrès économique (quelques soient les réserves que l'on peut faire sur sa mesure par le PIB) s'est accompagné d'un allongement de l'espérance de vie des français, un indicateur généralement accepté de la santé (là encore quelques soient les réserves que l'on peut faire sur le lien entre espérance de vie et santé).

Depuis le milieu du XX^e siècle, l'espérance de vie à la naissance a progressé de 3 mois par an en moyenne en France, passant de 66,4 ans sexes confondus en 1950 à 82,5 ans en 2018. Mais dès 2013, l'INED a observé un ralentissement de l'accroissement des gains d'espérance de vie, un phénomène général en Europe et même aux États-Unis, le ralentissement de l'espérance de vie a même cédé la place à un recul à la fois chez les hommes et les femmes. Le tabac, la drogue et l'obésité sont pointés du doigt, des facteurs auxquels il faut ajouter l'accès inégalitaire au système de soins.

Selon l'INED, les voies de progrès concernent la lutte contre les cancers, celle contre les maladies neurodégénératives (maladies d'Alzheimer, de Parkinson, etc.). L'INED insiste également sur la nécessité de maintenir un système de protection sociale égalitaire capable de générer des innovations médicales et sociales.

Ce lien positif entre progrès économique et santé s'est opéré à travers la généralisation des assurances sociales qui a rendu les progrès en médecine accessibles à tous. En effet, la création de mécanismes collectifs de financement induit, dès 1945, un important essor des soins rendus possibles par une offre professionnelle de plus en plus performante due à l'avancée des connaissances, des technologies biomédicales et pharmaceutiques et à la solvabilité des demandes individuelles. Ces évolutions se sont accompagnées d'un accroissement du poids des dépenses de santé dans le PIB qui sont passées de 1950 à 2015 de 2% à 11%, ainsi les dépenses de santé sont devenues un poste très important dans le PIB dont la croissance semble inexorable avec l'allongement de l'espérance de vie et les progrès technologiques.

Les systèmes de santé et leur régulation

La santé présente des spécificités qui la distinguent des autres postes de dépenses des ménages. Les patients sont généralement moins à même d'apprécier la pertinence des prescriptions qui les concernent qu'ils ne le sont pour apprécier l'utilité des biens qu'ils consomment et ce d'autant plus que les prescriptions peuvent concerner la prévention de maux qui ne sont pas présents.

Les maladies et donc les principales dépenses de santé étant subies de façon aléatoire, les systèmes de santé sont fondés sur la mutualisation du risque : chaque personne cotise, et en échange, elle est remboursée selon un barème fixé. En conséquence, contrairement aux autres biens de consommation sur les marchés desquels une demande fait face à une offre, dans le cas des dépenses de soin, on trouve trois « acteurs », puisqu'au « patient » ou assuré qui représente le côté demande de soins et au « médecin » qui représente l'offreur de soins, il faut ajouter l'assureur = le financeur.

Depuis trente ans, la France se situe dans le peloton de tête des quatre pays les plus dépensiers en matière de santé (avec les Etats-Unis, l'Allemagne et la Suisse) Avant la crise du Covid-19, la part de notre richesse nationale consacrée à l'ensemble des dépenses de santé (publique et privées) a toujours dépassé les 11 % du PIB, loin derrière les Etats-Unis (17 % du PIB) mais au coude à coude avec l'Allemagne et la Suisse, devant le Japon et la Suède, puis les autres pays nordiques, les pays d'Europe du Sud ou la Grande-Bretagne (qui se situent entre 9 et 10 % du PIB selon les années).



Qui paye ces dépenses ? La part de la dépense privée est plus importante dans les systèmes d'assurances maladie (entre 25 et 35 % des dépenses totales en Europe, 50 % aux Etats-Unis) que dans les systèmes nationaux de santé (moins de 20 % en Grande Bretagne et moins de 15 % dans les pays nordiques). En France, la prise en charge par la Sécurité sociale avoisine 78 % des dépenses. Elle assume les coûts des soins hospitaliers, des maladies de longue durée, laissant aux mutuelles 21,5 % du coût de la médecine de ville et 12,4 % du prix des médicaments ; les patients eux-mêmes doivent prendre en charge respectivement 10,3 % et 11,8 % de ces coûts (données pour 2019).

On peut noter que ce n'est pas là où les dépenses sont les plus élevées que les résultats sont les meilleurs. Si la France est souvent championne des dépenses, l'espérance de vie y est certes parmi les plus élevées du monde, mais pas plus qu'au Japon ou en Suède, qui dépensent moins que nous. En outre, l'espérance de vie en bonne santé y est très inférieure à celle des pays nordiques (plus des 2/3 de la vie après 65 ans pour eux, moins d'1/3 pour nous). La France est l'un des pays développés où les inégalités sociales de santé sont les plus élevées. A 35 ans, un diplômé du supérieur a 7,5 ans d'espérance de vie de plus qu'un non-diplômé.

Alain Alcouffe

Pacte du pouvoir de vivre

Des adhérent(e)s s'engagent...

L'heure est à la construction d'un nouveau pacte politique, social et écologique.

Un pacte du court, du moyen et du long terme. Un pacte de la bienveillance et du commun :

un pacte pour l'humain et pour l'humanité.

Un pacte pour tous et pour la planète. Un pacte du pouvoir de vivre, aujourd'hui et demain,

dans la dignité et le respect, un pacte qui nous engage tous.

Telle est la conviction de nos_organisations signataires, composées de citoyen.ne.s de tous horizons engagé.e.s sur tous les terrains.

En décembre 2020, vous avez reçu un courrier (sur une feuille orange) inséré dans le bulletin Vivre Mieux N°13. Nous avons besoin de vous pour parler du pacte du pouvoir de vivre. Pendant cette période d'isolement, vous avez maintenu les liens créés dans les associations. Nous vous proposons dans ce numéro des témoignages de membres des SSR et la liste des associations mentionnées dans vos réponses.

Témoignages

« Nous sommes bénévoles dans un réseau d'échanges de savoir à Bagatelle. Notre engagement passé au Secours Catholique nous a permis de connaître plusieurs familles du quartier. Notre intervention était surtout centrée sur l'apprentissage du français,. Dans la période de confinement, les contacts ne se font plus que par téléphone. Pierre et Marie Françoise

Je suis engagé dans plusieurs associations : le CCFD terre solidaire, Emmaüs France, Amnesty International et les jardins partagés. Depuis que nous sommes confinés, il a été difficile de continuer les contacts à part les jardins partagés. En tant que membre d'Amnesty International, j'ai participé à des interventions dans des lycées. Je maintiens les contacts avec les autres par téléphone. «

Jo

« Je fais des dons réguliers à plusieurs associations au-delà du pacte du pouvoir de vivre . Cela permet d'élargir le champ de réflexion en sortant de l'hexagone et de l'Europe. Je trouve aussi intéressant d'ajouter de toutes petites associations comme « la petite graine » qui à Figeac propose des repas à 10€ et permet à ceux qui le peuvent d'offrir des repas à des gens en situation de précarité. Ce pacte du pouvoir de vivre me redonne force et espoir dans ce monde où tant de gens se battent avec et pour les autres. »

Véronique

« Je passe bien ce confinement car mon statut de retraitée m'éloigne du souci du travail et des revenus. On me l'a fait remarquer. Je n'ai pas repris les lectures à l'école car la Directrice a supprimé tous les intervenants extérieurs. Cependant, l'association Lire et faire lire organise le Mai du livre: il faut préparer de petites vidéos qui seront ensuite restituées au groupe. Elle a aussi prévu de conserver l'organisation de lectures en Juillet dans les quartiers populaires de la ville de Tarbes comme elle avait l'habitude de le faire. D'autre part, je fais partie d'une association caritative .Nous n'avons pas pu réaliser nos activités depuis un an: kermesse, loto, braderies pour faire rentrer de l'argent. Cependant, nous avons donné à des bénéficiaires en grande difficulté des cartes d'achat dans les supermarchés. De plus, cette année, nous avons décidé de donner des cartes d'achat dans les supermarchés et magasins de sport à des étudiants. Les étudiants bagnérais n'ont pas répondu à notre invitation (information dans les journaux). J'ai mis des affiches au lycée et dans les maisons de quartier sur la ville. Une seule réponse! J'ai donc fait le tour des étudiants que je connaissais dans mon village de Cieutat et les villages voisins. Ils ont répondu positivement et ont apprécié ces cartes pour l'achat de produits d'hygiène. Les grands parents aussi étaient contents et ont exprimé un réel besoin d'argent. »

Marie Rose

Engagés à la CFDT et dans des associations nationales ou locales.

Amnesty ; Greenpeace ; Petites Sœurs des pauvres ; Sos Sahel ; UNICEF ; Médecins du monde ; Sortir du nucléaire ; Lire et faire lire ; Handicap international ; La chaîne de l'espoir ; Fondation de France ; Sidaction ; Jardins partagés ; Secours Catholique ; Secours populaire ; CCFD Terre solidaire ; La Cimade ; France Nature Environnement ; Fondation Abbé Pierre ; France Alzheimer ; Epicerie sociale ; Solidarité laïque ; ATD Quart monde

Après ce bilan d'étape, l'engagement et l'action continuent. La CFDT proposera des initiatives collectives pour faire vivre le pacte .La solidarité est la meilleure réponse à la crise. L'analyse de la situation ouvre des pistes de réflexion : passer de l'aide alimentaire au droit à une alimentation choisie. 8 millions de personnes ont eu besoin de l'aide alimentaire en 2020 , 3 fois plus qu'en 2005.

Et si on créait une Sécurité Sociale de l'alimentation ?

S'informer pour nourrir la motivation :

Ingénieurs sans frontière Agrista : <https://www.isf-france.org/>

ATD Quart monde : <https://www.atd-quartmonde.fr/>

La CIMADE : <https://www.lacimade.org/actualites/>

Lire et faire lire : <https://www.lireetfairelire.org/>

Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) : <http://www.anlci.gouv.fr/>

Pacte du pouvoir de vivre : <https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/>

A voir ou à revoir : Moi, Daniel Blake de Ken Loach

A lire :

- Manger Plaidoyer pour une sécurité sociale de l'alimentation, Dominique Paturel, Marie Noëlle Bertrand éd Arcane 17

- Ensemble pour mieux se nourrir, Frédéric Denhez et Alexis Jenni éd Actes Sud

- La Faim justifie les moyens, dossier paru dans Télérama n°3718

Suzy Salvadori

Des nouvelles du Tarn et Garonne

Marche pour le climat à Montauban le 28 mars 2021

A la veille de l'examen en commission à l'Assemblée Nationale du projet de loi «Climat et Résilience», et à l'initiative de la FNE82 (France Nature Environnement), plusieurs associations et syndicats (dont l'UD CFDT du Tarn-et-Garonne) ont organisé une marche qui a réuni environ 200 personnes, toutes générations confondues. Partis du parc de la Roseraie les manifestants porteurs de banderoles explicites dénonçant le manque d'ambition de cette loi et le non-respect des engagements du gouvernement, ont rejoint le centre-ville puis la préfecture pour terminer devant Ingreo et finir leur boucle. Beaucoup sont venus pour demander une réelle prise en charge de la défense du climat, seule ou en famille avec les enfants.

Daniel Villa Véga

Préparation du congrès CFDT

La Consult...

Janine (bientôt 80 ans) a adhéré à la CFDT en 1964 et a voté pour que le syndicat devienne la CFDT. Elle est militante dans son village au sud de Toulouse, toujours bénévole. Aujourd'hui elle a 4 petits enfants étudiants. Elle est particulièrement intéressée par les propositions de la CFDT pour la jeunesse. Alors elle a envoyé un mail à la plateforme « La consult » mise en place par la confédération pour préparer le congrès confédéral qui se tiendra dans un an à Lyon. Voici la suite :

Mail de Janine

« Je suis très intéressée par l'avis de Mme Inès Minin. « Les politiques jeunesse et la CFDT », avec Inès Minin, secrétaire nationale.

Pourrai-je avoir le privilège de lire ses propositions. » Janine.



Réponse d'Inès Minin Secrétaire nationale

« Merci pour votre mail très sympathique. C'est avec plaisir que nous vous transmettons les propositions que nous portons à la confédération sur les politiques jeunesse en France et en Europe. Ci-joint les différentes propositions que portent actuellement la CFDT pour un meilleur accompagnement des jeunes dans la période. »
La consult

<https://jeparticipe.cfdt.fr/>

Les débats sont en Visio et tous les adhérents peuvent participer.

Mardi 25 mai : le syndicalisme retraité

Jeudi 27 mai : faire vivre le débat à la CFDT

Mardi 15 juin : la CFDT et la transition écologique

Suzy Salvadori

LA PAGE CULTURELLE

Les livres que nous conseillons ...

Journal de guerre écologique - Hugo Clément

C'est en pensant à la marche pour le climat, une saine réaction positive pour défendre notre planète très mal « barrée » que le livre d'Hugo Clément prend tout son sens.

Hugo Clément est journaliste engagé dans la défense de l'environnement. Il produit et anime la série documentaire « Sur le front » sur France télévisions. Il vient de publier un ouvrage qui se lit d'une traite : « Journal de guerre écologique » chez Fayard. A faire lire aux ados....

Connaissez-vous Lekok sur l'île de Java et Annabelle Boudinot ; San Felipe au Mexique, le totoaba et Jorge ; Svalbard, Longyearbyen et Ashild Onvik Pedersen ; les îles Féroé province autonome du Danemark, Torshavn et le Grindadrap ; la forêt de Montmain et Lucienne Haese dite « Lulu du Morvan »; la commune de L'Etoile dans le Jura, Gilles, Lorane et le centre Athéna ; Port Douglas dans le Queensland et John Rumney ; l'Ordovicien, le Dévonien, le Permien, le Trias, le Crétacé, l'Holocène, Homo sapiens, les ports de Vigo ou de Quepos et Randall Arauz.

Tous ces lieux et ces personnages ont en commun d'être liés de près ou de loin, plutôt de très près, aux conclusions de bon nombre de scientifiques (tous ceux qui ne sont pas rémunérés par les industries polluantes) qui entrevoient une sixième extinction des espèces vivantes sur terre d'ici quelques dizaines d'années. Bonne lecture.

Daniel Villa Véga

L'inconnu de la poste - Florence Aubenas

L'auteure de « Le quai de Ouistreham » poursuit son voyage chez les « derniers de cordée », cette France périphérique peu visible dans les médias. A partir d'un fait divers, l'assassinat d'une postière dans un bourg de l'Ain, et au-delà de l'enquête policière, Florence Aubenas nous entraîne dans la vie réelle. Dans un style épuré et direct, elle ne juge pas, nous laissant à notre libre arbitre et à nos interrogations.

Claude Alliot

Nature humaine - « L'écume de nos souvenirs » - Thierry Joncour

Serge JONCOUR a reçu le prix Femina 2020 pour son roman NATURE HUMAINE. Le roman se situe dans le LOT entre 1976 et 1999. L'histoire est construite sur des flash-backs et des clichés.

Le fils, sacrifié, qui reste à la ferme, en fils et petit-fils . Les sœurs, qui partent à la ville. Son engagement d'agriculteur qui l'empêche de faire sa vie, de vivre son histoire d'amour. Un thème, très à la mode, chez les métropolitains, à la télévision , au cinéma , à l'époque du Salon de l'agriculture .

Mais ce roman est aussi le récit du militantisme d'un agriculteur confronté au productivisme : la contrainte des hypermarchés, les animaux élevés en batterie, la vache folle, les effets du RoundUP sur la santé des agriculteurs, Il y est, surtout, question du militantisme antinucléaire (GOLFECH) , de la lutte autour de la construction de l'autoroute A20 , l'arrivée du discours écologique des néo-ruraux . Nous y retrouvons quelques - uns de nos souvenirs : le Larzac, le discours de MITTERAND à Toulouse en 1981, marcher sur un flanc de colline en fleurs , les poissons rouges dans l'abreuvoir des vaches , le goût de l'antésite

Bref, le récit d'un homme méprisé mais qui a raison ...

Anne-Marie Assalit

Section Syndicale des Retraités (SSR) Sgen-CFDT

UTR CFDT 31 09 ,3, chemin du pigeonier de la Cépière ,31000 Toulouse

UTR CFDT 12 , 23 avenue de la Gineste 12000 RODEZ

UTR CFDT 32 40 rue Rouget de L'isle, 32000 AUCH

UTR CFDT 46 bourse du travail, place Claude Rousseau 46000 CAHORS

UTR CFDT 65 5 boulevard du Martinet 65000 Tarbes

UTR CFDT 81 maison des associations, 1 place du 1er mai 81100 CASTRES

UTR CFDT 82 , 23 Grand'rue Sapiac BP 837 82000 Montauban

Téléphone SSR : 06 21 07 00 59
Messagerie SSR SGEN CFDT:
retraites.sgen.cfdt@gmail.com

Disponible (s) un peu, beaucoup ou pas du tout , les adhérent-es retraité-es ont toujours leur place dans la vie de la CFDT.

A la retraite, l'adhésion n'est pas automatique, c'est une réelle décision .

Vous êtes adhérent-e du Sgen-CFDT,

Vous venez de prendre votre retraite

Vous êtes en retraite depuis plusieurs années .

Pourquoi poursuivre votre adhésion à la CFDT dans le cadre de la Section Syndicale des Retraités ?

- * Etre solidaire de notre syndicat professionnel

(15 % versé à la Fédération)

- * Soutenir les revendications et agir pour améliorer nos conditions de vie avec tous les autres retraités.

- * Etre informée-e grâce à la presse syndicale qui donne une analyse de l'actualité et de la société correspondant à nos valeurs.

Le tableau ci-dessous vous permet de calculer le coût réel de la cotisation.

Pension mensuelle en €	Cotisation mensuelle en €			Cotisation annuelle en €			Cotisation mensuelle après déduction
	Cotis de base 0,50%	Supplément Sgen 0,16%	Cotisation SSR Sgen 0,66%	Cotisation payée	Réduction ou remboursement d'impôt 66% de la cotisation	Cotisation réelle	Cotisation de base + SSR Sgen-CFDT
1000€	5	1,6	6,6	79,2	52,27	26,92	2,24€
1500€	7,5	2,4	9,9	118,8	78,40	40,39	3,36€
2000€	10	3,2	13,2	158,4	104,54	53,85	4,48€
2500€	12,5	4	16,5	198	130,68	67,32	5,61€
3000€	15	4,8	19,8	237,6	156,8	80,78	6,73€
3500€	17,5	5,6	23,1	277,2	182,95	94,24	7,85€
4000€	20	6,4	26,4	316,8	209	107,71	8,97€

Vous pouvez choisir le paiement de la cotisation par prélèvement tous les 3 mois . A votre demande , le trésorier de l'UTR interrompra le prélèvement si vous le souhaitez. **Le paiement par chèque est à l'ordre de l'UTR CFDT de votre département.** .

Claude Alliot, Anne –Marie Assalit, Michèle Ferlet, Dominique Mayor, Bernadette Marty, Bernadette Ravaille, Suzy Salvadori, Mireille Torregrosa, Daniel Villa Vega